

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**PRODUIT** : Gypse granulaire Green Earth

### SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

**Loi sur les produits antiparasitaires – No. enregistrement** : Non applicable      **numéreau du produit** : 7081191  
**Nom chimique** : Sulphate de calcium  
**Utilisation du produit** : Conditionneur de sol  
**Classification TMD** : Non réglementé par transport routier/ferroviaire/maritime

### SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	% POIDS	N° CAS	DL50 (mg/kg)	T.W.A./T.L.V.

### SECTION 3 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État physique** : Solide      **Apparence/odeur** : Blanc cassé. Légère odeur de mois  
**Densité relative** : 4-9 (lb/pi<sup>3</sup>)      **pH** : N/D  
**Point d'ébullition** : se décompose      **Point de congélation/fusion** : 1450°C (2642°F)  
**Pression de vapeur** : non applicable      **Densité de vapeur** : non applicable  
**% volatilité** : non applicable      **Taux d'évaporation** : non applicable  
**Solubilité dans l'eau** : non applicable

### SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

**Point d'inflammabilité** : non applicable      **Température d'auto-inflammation** : non applicable  
**% limite inférieure d'explosivité** : non applicable      **% limite supérieure d'explosivité** : non applicable  
**Moyens d'extinction** : Aucun.  
**Procédures de lutte contre l'incendie** : Aucun  
**Autres risques d'incendie ou d'explosion** : Aucun

### SECTION 5 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

**Stabilité** : Stable      **Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas  
**Conditions à éviter** : non disponibles  
**Incompatibilité (matières à éviter)** : De très légèrement à légèrement réactif avec les métaux, alcalis. Non réactif avec les agents oxydants, agents réducteurs, matières combustibles, matières organiques, acides, humidité.  
**Produits de décomposition ou sous-produits dangereux** : non disponibles

## SECTION 6 - DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

**Effets graves de surexposition :** Une exposition excessive à la poussière du produit peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Peut causer la toux, des éternuements et l'essoufflement. La poussière peut faire rougir et irriter les yeux.

**Effets d'une exposition chronique :** Il n'y a aucun effet connu lié à une exposition chronique à ce produit. Le sulfate de calcium utilisé comme nutriment ou supplément diététique dans les médicaments ou les nourritures pour animaux et les produits associés est généralement reconnu comme sécuritaire lorsqu'utilisé selon les bonnes pratiques de production ou d'alimentation.

## SECTION 7 - PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

**Inhalation :** Déplacer la personne à l'air frais. Demander des conseils médicaux si les symptômes persistent.

**Contact avec la peau :** Rincer la peau à l'eau courante. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Ingestion :** Donner 1 à 2 verres d'eau (200 à 500 ml) pour diluer le produit. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'en avoir reçu la directive d'un centre antipoison ou d'un médecin. Si la personne vomit, la pencher vers l'avant avec la tête en-bas pour éviter qu'elle ne respire le vomissement. Rincer la bouche et redonner de l'eau. Demander des conseils médicaux. Ne jamais provoquer le vomissement ou administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.

**Contact avec les yeux :** Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant 20 minutes. Garder les paupières ouvertes pendant le rinçage. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

## SECTION 8 - MESURES PRÉVENTIVES

**Protection des voies respiratoires :** Non requise dans des conditions normales

**Protection des yeux :** Non requise dans des conditions normales

**Protection de la peau :** Gants résistants aux produits chimiques

**Autre équipement personnel de protection :** Aucun requis

**Mesure d'ingénierie :** Aucun requis

**Exigences d'entreposage :** Garder dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants.

**Température d'entreposage :** S/O

## SECTION 9 - DONNÉES RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Procédures en cas de fuite ou de déversement :** Arrêter la fuite, contrôler le déversement et transférer dans un bac à ordures. Nettoyer l'endroit avec un balai. Réutiliser le produit. Éviter de créer une poussière excessive.

**Élimination des résidus :** Jeter le contenant vide avec les déchets domestiques. Éliminer le produit selon les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux..

**Effets sur l'environnement :** Ne pas contaminer les réserves d'eau locales ou les milieux environnants.

Les renseignements indiqués aux présentes sont considérés exacts et fournis uniquement à titre de guide en ce qui a trait à la manipulation de cette matière spécifique. Ces renseignements ne se rattachent pas à l'utilisation de cette matière avec tout autre matière ou produit ou par aucun procédé. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est offerte Premier Tech Home & Garden. en ce qui concerne l'exactitude des données ou la performance du matériel.

Cette fiche signalétique est valide pour trois ans à compter de sa date d'émission.